

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Délivré en extension du PV N° LYC-05-3654, valable jusqu'au 19/01/2011 date de validité du 1^{er} PV

PROCES-VERBAL N° LYC-05-3654 - 1 L

et annexes de 0 pages

MATERIAU présenté par : PROCEDES CHENEL INTERNATIONAL
70 RUE JEAN BLEUZEN
92170 VANVES

MARQUE COMMERCIALE : DROPNET 180

DESCRIPTION SOMMAIRE : Grille indémaillable 100% polyester ignifugé par foulardage
Masse surfacique nominale : 165 g/m²
Epaisseur : 0,55 mm
Coloris : blanc naturel

RAPPORT D'ESSAI : N° LYC-05-3654 du 19/01/06

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Propagation de flamme
Essai pour matériaux fusibles

CLASSEMENT : **M 1**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : limité à 12 mois à partir de la date de mise en œuvre dans un établissement réglementé.

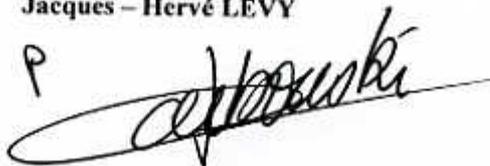
Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

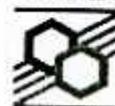
NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 7 mars 2006

Directeur ou son représentant
Jacques - Hervé LEVY

P


cofrac



ESSAIS

ACCREDITATION
N° 1-0101*
PORTEE
COMMUNIQUEE
SUR DEMANDE